

INSERTIONS.

Mise au concours.

Une place de sous-instructeur de cavalerie, avec appointement annuel de 1400 francs, est mise au concours par la présente.

Les citoyens suisses, désirant concourir pour le dit emploi, sont invités à transmettre leur demande affranchie à la Chancellerie soussignée en y joignant des certificats d'aptitude.

Berne, le 9 Janvier 1865.

Chancellerie militaire fédérale.

Publication.

Par suite de changements dans l'organisation du service des postes à Versoix (Genève), il ne sera pas donné suite à la mise au concours de la place de facteur et messenger à Versoix (Voir page 44 plus haut).

Berne, le 13 Janvier 1865.

Le Département fédéral des Postes,

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Facteur* de ville à Sion (Valais). Traitement annuel fr. 750. S'adresser, d'ici au 27 Janvier 1865, à la Direction des postes à Lausanne.

2) *Facteur* à Sonvillier (Berne). Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 26 Janvier 1865, à la Direction des postes à Neuchâtel.

3) *Facteur* à Villeneuve (Vaud). Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 26 Janvier 1865, à la Direction des postes à Lausanne.

4) *Facteur de messageries* au bureau principal à Zurich. Traitement annuel fr. 1030. S'adresser, d'ici au 26 Janvier 1865, à la Direction des postes à Zurich.

5) *Commis* au bureau de poste à Locarno (Tessin). Traitement annuel fr. 1000. S'adresser, d'ici au 26 Janvier 1865, à la Direction des postes à Bellinzoue.

6) *Commis* au bureau principal des postes à Neuchâtel. Traitement annuel fr. 1008. S'adresser, d'ici au 26 Janvier 1865, à la Direction des postes à Neuchâtel.

1) *Conducteur* de l'arrondissement postal d'Aarau. Traitement annuel fr. 1380. S'adresser, d'ici au 20 Janvier 1865, à la Direction des postes à Aarau.

2) *Concierge* à Lausanne. Traitement annuel fr. 900.

3) *Facteur* à Lausanne. Traitement annuel fr. 800.

4) *Commis de poste* à Porrentruy. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 19 Janvier 1865, à la Direction des postes à Neuchâtel.

5) *Buraliste* à Speicher (Appenzell). Traitement annuel fr. 1000. S'adresser, d'ici au 19 Janvier 1865, à la Direction des postes à St-Gall.

6) *Aide* à l'entrepôt fédéral à Coire. Traitement annuel fr. 1800. S'adresser, d'ici au 18 Janvier 1865, à la Direction des péages à Coire.

7) *Télégraphiste* au bureau principal des télégraphes à Coire. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 20 Janvier 1865, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzona.

8) *Facteur et messenger* à Versoix (Genève). Traitement annuel fr. 740. S'adresser, d'ici au 19 Janvier 1865, à la Direction des postes de Genève.

A V E S.

La table des matières du tome III de la Feuille fédérale de 1864 paraîtra prochainement.

Berne, le 13 Janvier 1865.

La Chancellerie fédérale.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1865
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.01.1865
Date	
Data	
Seite	57-58
Page	
Pagina	
Ref. No	10 059 726

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.